

Rendez-vous de l'innovation Cardie : « scolarité obligatoire – socle commun - recherche »

La mission CARDIE a le plaisir de vous inviter à participer au rendez- vous académique de l'innovation :

Le 15 novembre 2017
ESPE site de Mont de Marsan
Regroupement Sud
Landes, Lot et Garonne et
Pyrénées Atlantiques

Le 22 novembre 2017
ESPE site de Mérignac
Regroupement Nord
Dordogne et Gironde

Ce rendez-vous s'adresse à tous les acteurs de la scolarité obligatoire : corps d'encadrement, personnels d'enseignement et d'éducation du premier et du second degré, professeurs formateurs, enseignants chercheurs, délégations académiques.

Le socle commun définit les connaissances et les compétences qui doivent être acquises à l'issue de la scolarité obligatoire. Pour mettre en oeuvre cet objectif de nombreuses équipes d'école, de collèges, de LP et de réseaux osent faire un pas de côté en expérimentant de nouvelles approches pédagogiques ou didactiques.

Mais quel intérêt pour les enseignants et plus largement les acteurs du système de « monter » le niveau de pensée réflexive pour mieux gérer la complexité visant à former et éduquer de futurs citoyens capables d'agir et de penser de manière lucide, autonome, responsable dans le respect du vivre ensemble?

Pourquoi recentrer la réflexion sur les apprentissages des élèves ? Pourquoi réinterroger l'observation de ces derniers au coeur de la classe et affuter le regard sur la façon dont ils apprennent?

De quelles ressources scientifiques et méthodologiques la mission CARDIE dispose-telle pour accompagner les équipes?

Cette journée invite à la réflexion, au partage et aux initiatives en proposant des temps de questionnement et de mises à distance, des éclairages et des illustrations d'expérimentations concrètes et contextualisées.

Elle a également pour ambition de témoigner de recherches-actions qui rapprochent les acteurs du monde scolaire et du monde universitaire.

Pour participer, s'inscrire à l'aide du lien jusqu'au 13 octobre 2017 minuit :

Pour le 40, le 47 et le 64 :

<http://ppe.orion.education.fr/bordeaux/itw/answer/s/6gef7sw9ip/k/2u1mh7crqo>

Pour le 24 et le 33 :

<http://ppe.orion.education.fr/bordeaux/itw/answer/s/6gef7sw9ip/k/sqgl744bd8>